

Cosmed labellisé Pavillon France par Business France au salon Beauty Istanbul



Dans une période où les performances des entreprises françaises à l'international continuent d'afficher une croissance remarquable, +15% sur le premier semestre 2023, les PME cosmétiques contribuent par leur innovation à 80% des exportations du secteur. La recherche de nouvelles opportunités à l'export constitue un levier de croissance pour 65% des dirigeants.

Dans ce contexte, **COSMED** a été labellisé par Business France, pour porter en 2024

Le Pavillon France sur le salon BEAUTY ISTANBUL

Organisé du 2 au 4 octobre 2024, au centre des congrès d'Istanbul.



Istanbul, capitale de la Turquie, véritable carrefour entre l'Asie et l'Europe, offre d'immenses opportunités de marché, de l'Europe de l'Est et des Balkans à l'Asie centrale, du Moyen-Orient à l'Afrique.

Depuis une décennie, le marché turc des cosmétiques connaît une croissance annuelle de près de 10%. La France est le deuxième fournisseur du pays avec près de 11 % de parts de marché (soit 192 millions d'euros en 2020). Certains segments sont particulièrement porteurs en Turquie : le premium, le naturel ou la formulation à façon.

Rejoindre le Pavillon France COSMED c'est bénéficier d'une visibilité accrue sur ce salon international :

- Des stands personnalisés et équipés, labellisés « Choose France »
- Une préparation avant le salon au travers de webinaires marchés & réglementaires ciblés par pays animés par le service de veille réglementaire COSMED
- Un accompagnement pendant le salon : traducteur, hôtesse, espace de networking

- Les adhérents Cosmed bénéficieront de la prise en charge de la logistique transport aller des produits d'exposition (*dans la limite de 1 palette / entreprise*)

Votre contact Salon :

- Stéphanie Miraton, Responsable Evènements, stephanie@cosmed.fr

A propos de COSMED :

COSMED est la première association professionnelle représentative des entreprises cosmétiques françaises fédérant 1020 entreprises adhérentes. Elle défend les intérêts des TPE-PME et ETI par des contributions réglementaires et scientifiques qui sont reconnus internationalement. Elle établit également un dialogue régulier entre le secteur cosmétique et les parlementaires ou les institutionnels en Région.

COSMED est aujourd'hui le premier écosystème du secteur cosmétique et contribue au développement des entreprises par la mise à disposition de services mutualisés : veille réglementaire cosmétique 120 pays, délivrance de Certificats de Vente Libre, accompagnement des entreprises sur les salons à l'international, formation professionnelle, groupement d'achats, accompagnement à la transition environnementale, organisation de congrès.

Votre contact Presse :

- Jean Marc Giroux, Président, giroux.jm@gmail.com, 06 17 08 54 75